

FESTIVAL MUSIQUE EN OMOIS



DOSSIER DE

MÉCÉNAT

2025

WWW.MUSIQUE-EN-OMOIS.COM



Le PETR - UCCSA est soutenu par le Département de l'Aisne, la Région Hauts-de-France, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne



Festival Musique en Omois

Musique en Omois est un festival itinérant. Chaque vendredi soir de juillet, des concerts de musique actuelle se déroulent sur tout le sud de l'Aisne.

Il est porté par le PETR-UCCSA (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne).

Musique en Omois est un festival gratuit qui permet aux habitants de profiter de spectacles de qualité et d'**apporter ainsi la culture au cœur même du territoire dans des zones rurales**, favorisant ainsi le « vivre ensemble », issue de la culture des villages, et de leur art de la convivialité.

Le FMO en Chiffre

- 5 soirées estivales sur 5 semaines du 4 juillet au 2 août
- 18 à 20 spectacles dont au moins 12 concerts, du théâtre, des ateliers, des spectacles de rue...
- Entre 800 et 1 500 spectateurs à chaque date, jusqu'à 4 000 à Château-Thierry, soit au total, entre 8 et 9 000 spectateurs en 2022 et 2023.
- Une belle communication : 100 000 sacs à baguettes, spots radios, affiches, programmes, réseaux sociaux...





Les dates de 2025

- Vendredi 4 juillet - Nogent-l'Artaud
- Dimanche 13 juillet - Fère-en-Tardenois
- Vendredi 18 juillet - Latilly
- Vendredi 25 juillet - Essômes-sur-Marne
- Vendredi 1^{er} août - Dhuys et Morin-en-Brie

Soutenir nos activités culturelles c'est :

- Associer votre entreprise aux valeurs du festival Musique en Omois : rassembler, créer et promouvoir le vivre ensemble
- Positionner votre entreprise en tant qu'entreprise citoyenne et responsable
- Favoriser l'accessibilité de tous à la culture
- Renforcer l'image de votre entreprise en interne et en externe
- Associer votre entreprise à la vie locale, au cadre de vie de vos employés et/ou de vos clients
- Favoriser le rayonnement du territoire et son attractivité

Quels sont vos avantages ?

- Une visibilité unique en tant que mécène
- Des opérations de relations publiques ou d'événements collaborateurs
- Des avantages exclusifs pour vos salariés
- Un cadre fiscal avantageux : la loi sur le mécénat d'entreprise *.

**Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant des dons effectués tout en soutenant des projets d'intérêt général.*



Votre don	Déduction fiscale (60%)	Valeur max contrepartie (25%)	Reste à charge entreprise	Détails des contreparties			
				Communication 10% maximum du don (communication institutionnelle)		Contrepartie autre que communication	
5 000 €	3 000 €	1 250 €	750 €	Logo sur communication complète	150 €	organisation d'un séminaire team-building mise à disposition des salles de réunion de la ferme du ru Chailly toute une journée pour activité team building, formation... pause café + viennoiseries utilisation salle restauration et cuisine pour le déjeuner : coût du déjeuner non compris mais son organisation peut être prise en charge goodies souvenir ou pause café apéritif produits du terroir (environ 50 personnes) dans salle de réception	1 100 €
3 000 €	1 800 €	750 €	450 €	Logo sur communication complète	150 €	demi-journée séminaire mise à disposition de salles de réunion une demi-journée apéritif produits du terroir (30 personnes)	600 €
2 000 €	1 200 €	500 €	300 €	Logo sur communication complète	150 €	apéritif coin VIP sur festival pour 30 personnes	350 €
2 000 €	1 200 €	500 €	300 €	Logo sur communication complète	150 €	animations en entreprise (ex. : quizz musical)	350 €
1 500 €	900 €	375 €	225 €	Logo sur communication complète	150 €	espace demi-page de sac à baguette	225 €
1 500 €	900 €	375 €	225 €	Logo sur communication complète	150 €	tickets boissons festival (225€) ou apéritif coin VIP sur festival pour 20 personnes	225 €
1 000 €	600 €	250 €	150 €	Mention sur communication	100 €	tickets boissons festival (100€)	100 €
500 €	300 €	125 €	75 €	Mention sur communication	50 €	tickets boissons festival (75€)	75 €

Menuiserie DAVID & Fils nous a fait confiance en 2024

Leur soutien actif au festival nous a permis de conserver une programmation riche et variée. Pour Menuiserie David, Lydiane Meheu et Arnaud David ont offert à leurs employés un apéritif dinatoire convivial avec concert privé et animation blindtest à la Ferme du ru Chailly à Fossoy.

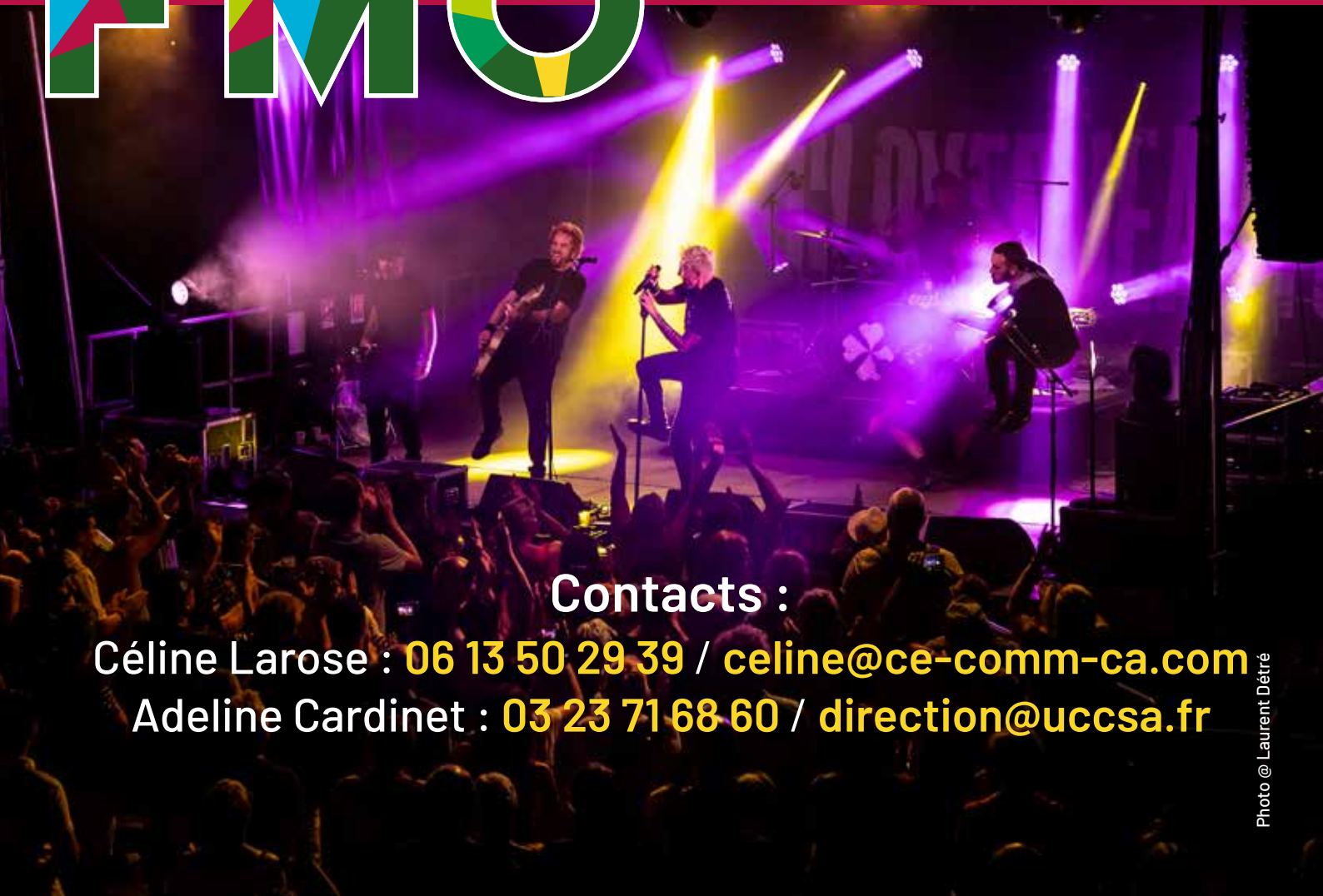
«C'était une première pour nous, avec notre contribution au festival, l'ensemble de l'équipe a bénéficié et partagé une soirée musicale, festive et bien organisée par Céline.»



Menuisier créateur, expert et engagé



WWW.MUSIQUE-EN-OMOIS.COM



Contacts :

Céline Larose : **06 13 50 29 39** / celine@ce-comm-ca.com

Adeline Cardinet : **03 23 71 68 60** / direction@uccsa.fr